

Tarif 490 €	Durée 2 jours (14h)	Effectif 6 à 12 personnes	Lieu de formation Nîmes ou Grenoble
----------------	------------------------	------------------------------	--

La question des conditions de travail s'est longtemps focalisée sur la prévention des risques attirant l'attention sur la face sombre du travail. Or la fonction première du travail consiste à donner les conditions de l'existence. Pour réaliser cet objectif, tout travailleur fait preuve de créativité, utilise et maîtrise des outils selon les règles de l'art assurant sa sécurité et intégrité personnelles comme celle des autres compagnons. Ce faisant, il développe de la fierté par sa performance économique qui s'accompagne d'un sentiment d'utilité sociale. Cet ensemble de qualités fonde la perception d'un bien-être au travail.

Cependant pour que s'établisse, se maintienne et croisse les bienfaits du travail, il convient de construire une qualité de vie au travail alliant de façon équilibrée la qualité du service rendu, le bien-être au travail, tant sur le plan ergonomique que sur le plan vie de groupe, et la performance économique.

OBJECTIF

Identifier les facteurs qui permettent une qualité au travail
Evaluer et prévenir les risques psychosociaux
Comprendre les logiques d'enclenchement aboutissant aux situations de souffrance au travail

ETRE CAPABLE DE

- Distinguer les différences entre les dangers structurels à tout espace professionnels, la prise de risque des employés acceptant un contrat de travail et l'accident psycho-social provenant d'une diminution des compétences du travailleur à affronter les dangers propres à l'entreprise.
- Mettre en œuvre les rôles et déployer les moyens spécifiques du management
- Eviter les attitudes et comportements provoquant des accidents psycho-sociaux.
- Utiliser les moyens pour éviter les accidents psychosociaux
- Gérer les accidents psycho-sociaux

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situation et jeux de rôle
- Exercices individuels et en sous-groupe

MATERIELS

- Salle de travail avec vidéo projecteur
- Support de cours
- Kit pédagogique

PUBLIC

Managers, responsables, salariés ou toutes personnes souhaitant se former aux RPS et à la qualité de vie en entreprise

PREREQUIS

Pas de prérequis pour cette formation

VALIDATION

Attestation de présence à la formation
Certification de formation

INTERVENANT FORMATEUR

Formateur – Praticien confirmé habilité UniMan

PROGRAMME

JOUR 1

Objectif : introduction des notions

Définir la notion de qualité de vie au travail
Distinguer les notions de danger, de prise de risque et l'accident psychosocial.

Objectif : Etude des différentes responsabilités

Identifier la responsabilité de l'employeur concernant la mise en place de toute l'organisation et toutes les techniques développant la qualité de vie au travail en particulier la diminution des dangers.

Présentation de la responsabilité de l'employé concernant sa qualité de vie au travail ainsi que la décision de prendre le « risque » de travailler lors de la signature du contrat.

Mise en évidence d'une égale responsabilité dans la compréhension et la gestion de la qualité de vie comme dans la survenue des accidents psychosociaux, entre celle des responsables d'entreprise ou/et managers d'équipe et celle des professionnels qui s'engagent librement dans un contrat de travail.

Présentation de la notion de protection de son bien être versus la notion d'accident psycho-social

JOUR 2

Objectif : Les compétences à développer pour garder une qualité de vie au travail et pour lutter contre les risques psychosociaux.

Les compétences pour développer sans cesse les compétences des professionnels pour éviter qu'ils se trouvent en limite de compétence à la suite d'une évolution des métiers ou à la suite de la diminution de leur capacité professionnelle.

Présentation des techniques pour une conduite efficace de la signature du contrat de travail

Mettre en œuvre le suivi des compétences de professionnels en cours d'emploi

Faire découvrir que c'est le développement des compétences des professionnels que est plus important que la réorganisation du travail et de ses conditions donnant à chacun plus de souplesse et de créativité.